



Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut

Société Coopérative Membre d'INTER-REGIES et LE CABLE

Siège Administratif : Rue du Commerce 4 • B - 6470 RANCE

RPM Charleroi

TVA BE 0201.712.587

DEXIA : IBAN : BE11 0910 0074 8848

BIC : GKCCBEBB

POSTE : IBAN : BE40 0000 1721 4163

BIC : BPOTBEB1

Téléphone 32.(0)60.45.91.60

Téléfax 32.(0)60.41.17.94

Permanence dépannage

Jour et nuit 060-41.10.10

RANCE, le 19 novembre 2019

Administration communale
de

6440 FROIDCHAPELLE

A RAPPELER DANS LA REPONSE

N° 19-0443-DW/MH

Monsieur le Bourgmestre,

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association qui se tiendra à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Momignies **le vendredi 20 décembre 2019 à 18 heures 00.**

ORDRE DU JOUR.

1. Désignation des scrutateurs et vérification des parts sociales.
2. Lecture des Procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 27 mai 2019.
3. Lecture et approbation de la Région Wallonne – Tutelle sur les comptes de l'exercice 2018 de l'AIESH.
4. Lecture et approbation de la Région Wallonne – Modifications statutaires.
5. Lecture et approbation de la Région Wallonne – Nominations statutaires.
6. Lecture et annulation de la Région Wallonne – Désignation du Réviseur pour les exercices 2019 à 2021.
7. Désignation du Commissaire-Réviseur conformément à l'article 47 des statuts de l'AIESH – Fixation de la Rémunération du Commissaire-Réviseur – Approbation.
8. Rapport du Conseil d'Administration – Plan Stratégique 2020 à 2022 – Approbation.

Conformément à l'article L1523-13 § 1^{er} (alinéas 4 et 5) du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance de l'Assemblée Générale est ouverte à toutes les personnes sur le territoire d'une des communes, provinces ou C.P.A.S associés.

Nous rappelons à nos associés que la convocation à l'Assemblée Générale, de même que l'ordre du jour doivent faire l'objet d'un affichage dans les 48 heures de leur réception.

Nous comptons sur votre présence et vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués

Le Directeur

D. WALLEE

Le Président,

E. THIRY